

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 10% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 60% de l'EuroMTS Global + 30% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions : de 0 à 20% de l'actif net
- Obligations : de 0 à 100% de l'actif net
- Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le niveau d'exposition aux actions, obligations High Yield, obligations convertibles et à tout autre actif pouvant constituer une source de performance élevée, reste inchangé (limité en cumul à 30% de l'actif).

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 5% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC.

En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro. Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique - Analyse financière - Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie " Investment Grade " que sur des titres de catégorie " haut rendement " (" High Yield " i.e " catégorie spéculative " ou " Speculative Grade "), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Le gérant complète son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection " Investissement Socialement Responsable " (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de :

- 15 % des sociétés présentant les moins bons Scores ISR de l'Eurostoxx attribués par la société de gestion pour les investissements réalisés en actions (détenues directement)

- 15 % des émetteurs présentant les moins bons Scores ISR de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG attribués par la société de gestion (émetteurs privés internationaux soit environ 2200 actuellement) pour les investissements réalisés en obligations ou TCN (détenus directement).

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors - CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS. Les opérations sur les marchés dérivés actions, de taux et de crédit pourront être utilisées dans la limite de 100% de l'actif net (Cette limite pourra toutefois être temporairement dépassée dans certaines situations de marché).

Profil des risques

Le fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un fonds classé « Diversifié ». L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé au risque suivant :

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

CHANGEMENT AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Depuis le 15 avril 2016, les demandes de souscription/rachat sont désormais centralisées chaque jour de valorisation jusqu'à 10 heures auprès du Département des Titres et de la de la Société Générale et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la Valeur Liquidative retenue.

CHANGEMENTS AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

A compter du 23 décembre 2015 :

- Lancement de la part réservée aux souscripteurs des contrats d'assurance de Mutavie dénommée OFI DYNAMIQUE - PART OFI PROFIL PRUDENT

- Pour la part C, le SRRI est passé à 3 contre 2 précédemment.

Puis le 06 février 2016, les changements intervenus sont les suivants :

- Nouvel objectif de gestion : Surperformer, sur l'horizon de placement recommandé, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an.
- Nouvel indicateur de référence : 10% de l'indice EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis + 60% de l'EuroMTS Global + 30% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate
- Modification politique d'investissement et profil de risque
- Nouvelle allocation : Actions de 0 à 20% de l'actif net, obligations de 0 à 100% de l'actif net et instruments monétaires de 0 à 100% de l'actif net

- Intégration des filtres ISR
- Passage en VaR Absolue
- Modifications des modalités de souscription/rachat : Les demandes de souscription/rachat seront désormais centralisées chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures la veille du jour de calcul de la valeur liquidative auprès du Département des Titres et de la Bourse de la Société Générale et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les règlements y afférant interviendront le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la Valeur Liquidative retenue.
- Assiette de calcul des frais de gestion fixes : Actif Net
- Les frais de gestion indirects max ramenés à 1%

CHANGEMENT A VENIR

Néant.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	10 498 763,37
Avoirs bancaires	22 337,96
Autres actifs détenus par l'OPC	22 151 538,32
Total des actifs détenus par l'OPC	32 672 639,65
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-614 613,97
Total des passifs	-614 613,97
Valeur nette d'inventaire	32 058 025,68

Evolution de l'actif net

	30/09/2016	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014	28/03/2013	30/03/2012
ACTIF NET						
en EUR	32 058 025,68	28 741 791,56	7 285 154,78	7 114 253,67	6 840 784,93	6 550 459,66
Nombre de titres						
Catégorie de parts C/D	175 147,9543	180 992,6652	48 149,4267	47 831,9794	47 231,7093	46 848,0248
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	36 227,9871	6 234,0303	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts C/D EUR	161,37	155,32	151,30	148,73	144,83	139,82
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	104,70	100,94 ⁽²⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts C/D EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts C/D EUR	-	9,38	-0,08	7,25 ⁽¹⁾	-0,76	-0,63
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	-	3,01	-	-	-	-

(1) La capitalisation unitaire à partir de 31/03/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(2) La catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT a été créée le 23/12/2015 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	32,75	32,13
Actions	13,69	13,43
ACCOR SA	0,10	0,10
AIR LIQUIDE	0,22	0,21
AIR LIQUIDE SA RIGHT 28/09/2016	0,01	0,01
AKZO NOBEL NV-CVA	0,27	0,27
ALLIANZ SE-NOM	0,31	0,30
AMER SPORTS	0,21	0,21

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ANHEUSER-BUSH INBEV	0,20	0,19
ASML HOLDING N.V.	0,11	0,11
ATOS SE	0,13	0,12
AXA	0,28	0,28
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	0,30	0,29
BANCO SANTANDER SA	0,14	0,14
BASF SE	0,41	0,40
BAYERISCHE MOTORENWERKE	0,17	0,17
BNP PARIBAS	0,07	0,06
CAIXABANK	0,03	0,03
CAP GEMINI SA	0,19	0,19
CARREFOUR SA	0,13	0,12
CHRISTIAN DIOR SE	0,04	0,04
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	0,15	0,14
CRH PLC	0,17	0,17
DAIMLER	0,25	0,24
DANONE	0,15	0,15
DEUTSCHE POST AG-NOM	0,15	0,15
ENEL SPA	0,20	0,19
ESSILOR INTERNATIONAL	0,42	0,41
GALP ENERGIA SGPS SA-B	0,23	0,23
GERRESHEIMER AG	0,33	0,32
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	0,13	0,12
HEINEKEN NV	0,37	0,37
HENKEL KGAA VZ PFD	0,09	0,09
IBERDROLA SA	0,40	0,39
IMERYS SA	0,12	0,12
INDITEX	0,34	0,33
ING GROUP NV	0,37	0,36
INTESA SANPAOLO SPA	0,31	0,30
KBC GROUPE	0,21	0,20
KONINKLIJKE DSM NV	0,20	0,20
KONINKLIJKE KPN NV	0,20	0,20
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	0,13	0,13
L'OREAL	0,16	0,16
LEGRAND	0,12	0,12
LINDE AG	0,12	0,11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	0,16	0,15
MICHELIN (CGDE)-SA	0,16	0,15
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	0,16	0,16
NATIXIS	0,07	0,07
NOKIA OYJ	0,11	0,11
ORANGE	0,12	0,12

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
PEUGEOT SA	0,14	0,14
PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	0,31	0,30
PUBLICIS GROUPE	0,12	0,12
REPSOL	0,39	0,38
REXEL	0,13	0,13
SANOFI	0,18	0,17
SAP SE	0,40	0,39
SCHNEIDER ELECTRIC SA	0,22	0,22
SIEMENS AG-NOM	0,13	0,13
SMURFIT KAPPA	0,14	0,14
SOCIETE GENERALE A	0,05	0,05
SODEXO	0,09	0,09
SUEZ SA ACT	0,19	0,19
TECHNIP SA	0,10	0,10
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	0,12	0,12
TELEFONICA SA	0,10	0,10
TELEPERFORMANCE SE	0,53	0,52
TOTAL	0,12	0,12
UNIBAIL RODAMCO	0,26	0,26
UNICREDIT SPA REGR	0,04	0,04
UNILEVER CVA	0,33	0,33
VALEO SA	0,05	0,05
VINCI SA	0,12	0,12
Obligations	19,06	18,70
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	0,33	0,33
ABN AMRO BANK NV VAR 30/06/2025	0,66	0,65
ACCOR SA 2.375% 17/09/2023	0,70	0,68
ACEA SPA 2.625% 15/07/2024	0,36	0,35
AMADUES CAP MARKET 0.125% 06/10/2020	0,31	0,31
BNP PARIBAS 1.125% 15/01/2023	0,66	0,65
BPCE SA 0.375% 05/10/2023	0,62	0,61
BUONI POLIENNALI DEL TES i 0.1% 15/05/2022	0,62	0,61
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	0,35	0,34
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	0,63	0,62
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	0,71	0,70
CELANESE US HOLDINGS LLC 1.125% 26/09/2023	0,31	0,31
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	0,63	0,62
CIE DE SAINT GOBAIN 0% 27/03/2020	0,62	0,61
CITICON TREASUTY BV 1.25% 08/09/2026	0,63	0,62
COCA-COLA EUROPEAN PARTN 1.125% 26/05/2024	0,33	0,32
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	0,35	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	0,66	0,65
DEUTSCHLAND I/L BOND 0.1% INDEXE INFLATION 15/04/2023	0,62	0,61

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
DIST INTER DE ALIMENTACI 1% 28/04/2021	0,32	0,32
EDF TF/TV PERPETUAL	0,32	0,31
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	0,32	0,31
ENBW 3.375% VAR 05/04/2077	0,53	0,52
EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	0,69	0,67
FONCIERE DES REGIONS 1.875% 20/05/2026	0,34	0,33
FRANCE OATi 0.25% 25/07/2024	0,62	0,61
HONEYWELL INTERNATIONAL 1.30% 22/02/2023	0,59	0,57
ICADE 1.875% 14/09/2022	0,68	0,66
INGENICO 2.5% 20/05/2021	0,67	0,66
LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	0,67	0,66
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	0,66	0,65
ORANGE TF/TV PERPETUEL	0,34	0,33
PRICELINE GROUP INC/THE 2.15% 25/11/2022	0,68	0,67
PROLOGIS 3% 02/06/2026	0,74	0,73
TEVA PHARM FNC NL II 0.375% 25/07/2020	0,31	0,31
VF CORP 0.625% 20/09/2023	0,47	0,47
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	67,51	66,24
OPC à capital variable	67,51	66,24
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INV GRADE	1,66	1,63
CASAM ETF EURO CORPORATES	6,10	5,98
ISHARES BARCLAYS EURO TREASURY BOND EUR	14,61	14,34

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ISHARES ETF EUR CORPORATE BOND FUND	12,69	12,45
ISHARES III PLC - ISHARES BARCLAYS EURO CORPORATE BOND	12,31	12,07
LYXOR EURO CORPORATE BOND UCITS ETF FCP	2,32	2,28
LYXOR UCITS ETF EUROMTS GLOBAL INVESTMENT GRADE (DR)	15,01	14,73
OFI TRESOR ISR	2,81	2,76
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	10 657 802,01	4 591 609,56
Actions	3 771 105,81	2 056 455,56
Obligations	6 886 696,20	2 535 154,00
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	6 451 858,74	9 813 541,84
OPC à capital variable	6 451 858,74	9 813 541,84

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE
10 passage de l'Arche - 92081 Paris La Défense